



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 5 PARIS, 2007-05-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2007/086](#) - *Dryocosmus kuriphilus* trouvé dans le sud de la France (Alpes-Maritimes)
- [2007/087](#) - Premier signalement d'*Aculops fuchsiae* à Guernesey
- [2007/088](#) - Situation de *Diabrotica virgifera* en Pologne en 2006
- [2007/089](#) - Situation de *Rhynchophorus ferrugineus* en Turquie en 2006
- [2007/090](#) - *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* trouvé aux Pays-Bas sur plants de tomates
- [2007/091](#) - Situation de *Ralstonia solanacearum* en Turquie en 2006
- [2007/092](#) - Premier signalement d'*Alternaria mali* en Iran
- [2007/093](#) - Situation de *Synchytrium endobioticum* en Turquie en 2006
- [2007/094](#) - Etude des plantes hôtes de *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*
- [2007/095](#) - *Phytophthora ramorum* en Norvège
- [2007/096](#) - *Phytophthora foliorum* une nouvelle espèce causant un dépérissement des feuilles de l'azalée
- [2007/097](#) - Premier signalement du *Chrysanthemum stem necrosis virus* au Japon
- [2007/098](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Plantes envahissantes

- [2007/099](#) - *Brunnera macrophylla*, une plante exotique nouvelle dans la flore italienne
- [2007/100](#) - Bioénergie et plantes envahissantes en Italie
- [2007/101](#) - Un nouvel arrêté interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides* en France
- [2007/102](#) - *Ludwigia peploides* et *Eichhornia crassipes* trouvés en Corse (FR)
- [2007/103](#) - Un agent de lutte biologique potentiel pour *Alternanthera philoxeroides*
- [2007/104](#) - Eradication de *Pueraria phaseoloides* dans l'île de Santa Cruz (Galapagos)
- [2007/105](#) - Evaluer les possibilités d'éradication en cas d'incursion d'adventices terrestres
- [2007/106](#) - 9^{ème} Conférence de l'EMAPI et 2^{ème} Congrès International du WRA à Perth (AU)

2007/086 *Dryocosmus kuriphilus* trouvé dans le sud de la France (Alpes-Maritimes)

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la présence de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera: Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Le ravageur a été détecté le 2005-07-15, dans trois galles collectées sur un châtaignier (*Castanea sativa*) à Saint-Dalmas-Valdéblore (Alpes-Maritimes, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Cet arbre provenait d'une jeune plantation (établie à l'automne 2004) de 18 arbres, originellement importés de la région de Cuneo en Italie, où le ravageur est présent. Aucune autre galle n'a été observée, ni sur ces 18 arbres ni sur les arbres voisins, mais par mesure de précaution les arbres concernés ont été brûlés le 2005-07-27. Aucune autre constatation n'a été faite malgré une surveillance poussée, ce premier foyer est donc à présent considéré comme éradiqué.

En 2007, dans le cadre du programme de surveillance de *D. kuriphilus* initié en 2005 dans la vallée de la Roya, à proximité de la zone infestée en Italie, de nombreuses galles ont été observées sur une vingtaine de châtaigniers près d'une aire de jeux à Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes). Ce village se situe à 15 km de la frontière italienne, à proximité de la route principale reliant Cuneo (IT) et Menton (FR). Le 2007-04-26, le ravageur a été identifié comme étant *D. kuriphilus*. Des prospections ont ensuite été conduites dans les forêts proches (couvrant des zones délimitées de 12 x 10 km). *D. kuriphilus* a été détecté sur 14 sites correspondant à 4 communes (Tende, La Brigue, Fontan et Saorge). La présence de trous d'émergence sur des galles sèches (de l'année précédente) suggèrent que le ravageur était déjà présent dans cette région depuis l'été 2005. Il pourrait avoir été introduit via des véhicules, les principales zones infestées se trouvant près d'un parking et d'une aire de jeux. Actuellement, *D. kuriphilus* a été détecté dans plusieurs sites forestiers, notamment sur de vieux arbres, ce qui compromet son éradication. Des mesures phytosanitaires ont été immédiatement mises en place pour limiter les populations de l'insecte et contrôler sa propagation. En accord avec les mesures d'urgence de l'Union Européenne (Décision 2006/464* de la Commission), une zone foyer de 5 km et une zone tampon de 10 km de rayon ont été délimitées autour de chaque site infesté. Tout mouvement de plants de *C. sativa* est interdit, dans ou hors des zones délimitées pour au moins 3 ans. Il a été conseillé à tous les producteurs ou propriétaires de châtaigniers de tailler leurs arbres et de brûler les branches taillées avant la mi-juin (période de vol de l'insecte). Enfin, des brochures d'information sont distribuées aux producteurs et propriétaires de châtaigniers (forêts, parcs et jardins) des autres départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La surveillance continuera en 2008 dans la vallée de la Roya et des recherches seront lancées pour étudier les possibilités de lutte avec un agent biologique (*Torymus sinensis*, Hymenoptera: Torymidae) et rechercher des cultivars résistants (par ex. 'Bouche de Bétizac').

La situation de *Dryocosmus kuriphilus* en France peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2005, quelques foyers dans le sud de la France (Alpes-Maritimes), sous contrôle officiel.**

* Décision de la Commission 2006/464/EC du 27 juin 2006 sur les mesures d'urgence provisoires permettant de prévenir l'introduction et la propagation dans la Communauté de *Dryocosmus kuriphilus* Yasumatsu

Source: ONPV de France, 2007-06.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DRYCKU, FR

2007/087 Premier signalement d'*Aculops fuchsiae* à Guernesey

L'ONPV de Guernesey a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la présence d'*Aculops fuchsiae* (Acari: Eriophyidae - Liste A1 de l'OEPP) sur l'île. *A. fuchsiae* avait été détecté sur des fuchsias d'un jardin privé au début de l'été 2006. Depuis, le ravageur avait été trouvé sur 20 autres sites privés et publics, causant des dommages significatifs à de nombreuses variétés de fuchsia. Les foyers à Guernesey ne sont pas liés et résultent probablement de la migration de l'acararien via les insectes pollinisateurs (abeilles et syrphes) depuis la Bretagne (France) où la présence du ravageur a été détectée en 2003 (voir SI OEPP 2004/001). Des informations concernant *A. fuchsiae* (symptômes et méthodes de lutte) ont été fournies à toutes les jardinerie. L'ONPV a également préconisé que les plantes ou boutures de fuchsia ne soient ni échangées localement, ni exportées hors de l'île. Des recherches plus poussées seront conduites pendant l'été 2007, afin de délimiter la zone infestée et d'évaluer les possibilités de contrôle. Cependant, il est peu probable que le ravageur soit éradiqué, du fait de sa large distribution (notamment dans des jardins privés) et de sa transmission naturelle par les insectes pollinisateurs.

La situation d'*Aculops fuchsiae* à Guernesey peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2006, largement répandu.**

Source: ONPV de Guernesey, 2007-04.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ACUPFU, GS

2007/088 Situation de *Diabrotica virgifera* en Pologne en 2006

En Pologne, *Diabrotica virgifera* (Coleoptera: Chrysomelidae - Liste A2 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois en 2005 dans la partie sud-est du pays (voir SI OEPP 2005/083) sur trois sites : Dukla (1 spécimen piégé à proximité d'une route menant à la frontière slovaque), Łąka et Jasionka (5 et 3 spécimens piégés dans des champs de maïs à proximité de l'aéroport de Rzeszów-Jasionka). En 2006, le programme de surveillance a été maintenu. Au total, 3 247 pièges ont été placés sur 1 526 sites. Les premiers coléoptères ont été piégés le 2006-07-24 à Pilszcz (province opolskie, près de la frontière polono-tchèque). Entre juillet et la mi-octobre, un total de 17 171 coléoptères ont été capturés par 428 pièges (principalement des pièges à phéromones), sur 55 sites de 8 provinces du sud et sud-est de la Pologne. Les résultats pour chaque province sont les suivants: podkarpackie (14 516 coléoptères), małopolskie (1 213), lubelskie (693), śląskie (313), świętokrzyskie (304), opolskie (128), dolnośląskie (3), mazowieckie (1). En conséquence, 88 foyers et zones de sécurité ont été délimités et soumis aux mesures phytosanitaires suivantes : interdiction de cultiver du maïs en monoculture, obligation d'éliminer les repousses de maïs, obligation de traiter contre *D. virgifera*, interdiction de récolter avant la fin de la période de vol/d'activité de *D. virgifera*, interdiction de transférer du sol des champs de maïs, obligation de nettoyer les machines agricoles. Les activités de surveillance continueront en 2007.

La situation de *Diabrotica virgifera* en Pologne peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé dans 8 provinces du sud et sud-est, sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de Pologne, 2007-05.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIABVI, PL

2007/089 Situation de *Rhynchophorus ferrugineus* en Turquie en 2006

L'ONPV de Turquie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation concernant *Rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera: Curculionidae - Liste A2 de l'OEPP) en 2006. En 2005, dans la province d'Antalya, une inspection de palmiers importés avait conduit au premier signalement de *R. ferrugineus* (voir SI OEPP 2007/001). Ces interceptions avaient déclenché les prospections et des pièges à phéromones avaient été placés sur plusieurs sites. En 2006, *R. ferrugineus* a été capturé dans trois provinces: Antalya, Mersin (toutes les deux dans la région Méditerranéenne), Izmir (région Egéenne). Le statut phytosanitaire de *Rhynchophorus ferrugineus* en Turquie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones, à faible fréquence.**

Source: ONPV de Turquie, 2007-07.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHYCFE, TR

2007/090 *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* trouvé aux Pays-Bas sur plants de tomates

En février 2007, *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* (Liste A2 de l'OEPP) a été détecté dans une entreprise de multiplication de plants de tomate aux Pays-Bas. Quelques plants de tomates seulement (dont différents cultivars) étaient infectés. Ces derniers avaient été cultivés à partir de semences provenant de différents pays (UE et hors-UE). La source possible de ce foyer est toujours recherchée, mais elle est probablement liée à une contamination des semences. Des recherches effectuées en aval montrent qu'un très petit nombre de plantes étaient contaminées dans quatre sociétés produisant des tomates pour les consommateurs, situées aux Pays-Bas. Toutes les plantes concernées ont été détruites et des mesures de prophylaxie ont été prises pour éviter une éventuelle dispersion. Des mesures phytosanitaires, incluant une surveillance nationale spécifique des entreprises de multiplication et une traçabilité accrue ont été appliquées, afin de déterminer une éventuelle présence de la maladie et de s'assurer de son éradication avant la fin 2007. Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* aux Pays-Bas est officiellement déclarée ainsi: **Transitoire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV des Pays-Bas, 2007-05.

INTERNET (consulté en 2007-07).

Website of the Dutch Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality. Pest report. *Clavibacter michiganensis* spp. *michiganensis* on tomato plants intended for planting.

http://www.minlnv.nl/portal/page?_pageid=116,1640321&_dad=portal&_schema=PORTAL&p_file_id=18144

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBMI, NL

2007/091 Situation de *Ralstonia solanacearum* en Turquie en 2006

L'ONPV de Turquie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation concernant *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) en 2006. En Turquie, la pourriture brune de la pomme de terre a été détectée pour la première fois sur pommes de terre dans la province de Nevşehir en 1995. Suite à cette détection initiale, des prospections ont été lancées et 5 fermes ont été trouvées infectées. Des mesures d'éradication ont été prises et la maladie n'a plus été détectée jusqu'en 2006, où *R. solanacearum* a été identifié de nouveau dans un champ de pommes de terre près d'Altınova (province de Balıkesir, région de Marmara). Des prospections de délimitation ont été initiées et ont montré qu'environ 163 ha étaient infectés à Altınova (voir SI OEPP 2007/005). Durant l'été 2006, de sévères symptômes de flétrissement ont également été observés dans des champs de tomate à Barakova (province de Çanakkale, région Egéenne). Des tests biochimiques ont confirmé la présence de *R. solanacearum*. Les prospections de délimitation ont montré qu'environ 67 ha étaient infectés. La bactérie a également été détectée dans l'eau d'un canal d'irrigation. Des mesures phytosanitaires transposées de la directive de l'UE 98/57/CEE ont été appliquées. Ces mesures comprennent notamment l'interdiction de cultiver des solanacées ou autres plantes hôtes dans les zones infestées, le développement de programmes de traçabilité et de tests pour rechercher la source de la contamination et la mise en place de mesures permettant de limiter une éventuelle dispersion de la bactérie à de nouvelles zones.

La situation de *Ralstonia solanacearum* en Turquie peut être décrite ainsi: **Présent, premier signalement en 1995 en Anatolie centrale mais plus détecté ensuite, deux foyers trouvés en 2006 dans la région de Marmara (pommes de terre) et dans la région Egéenne (tomates), sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de Turquie, 2007-07.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PSDMSO, TR

2007/092 Premier signalement d'*Alternaria mali* en Iran

En Iran, les principales régions productrices de pommes sont situées dans le nord des provinces de l'Azerbaïdjan de l'Est et de l'Azerbaïdjan de l'Ouest. Lors d'une prospection pour les maladies des pommiers réalisée en 2006, des symptômes foliaires ont été observés dans plusieurs parties de ces provinces. Des lésions nécrotiques sombres entourés de plages chlorotiques ont été observées sur les feuilles des pommiers. Ces lésions avaient un diamètre de 0,7 à 3 cm et se trouvaient principalement sur les feuilles âgées des cultivars 'Red Delicious' et 'Golden Delicious'. Les caractéristiques morphologiques et les tests de pathogénicité effectués ont permis de révéler la présence d'*Alternaria mali* (Annexes de l'UE). Ceci est le premier signalement d'*A. mali* en Iran.

La situation d'*Alternaria mali* en Iran peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2006, dans le nord des provinces de l'Azerbaïdjan de l'Est et de l'Azerbaïdjan de l'Ouest.**

Source: Soleimani MJ, Esmailzadeh M (2007) First report of *Alternaria mali* causing apple leaf blotch disease in Iran. *Australasian Plant Disease Notes* 2, 57-58

Disponible sur Internet: <http://www.publish.csiro.au/journals/apdn/>.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ALTEMA, IR

2007/093 Situation de *Synchytrium endobioticum* en Turquie en 2006

L'ONPV de Turquie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation de la galle verruqueuse de la pomme de terre causée par *Synchytrium endobioticum* (Liste A2 de l'OEPP) en 2006. En Turquie, *S. endobioticum* a été détecté pour la première fois en octobre 2003 sur des tubercules de pomme de terre (*Solanum tuberosum*) cultivés dans un jardin à Aybastı (province d'Ordu, région de la Mer Noire), une zone peu importante économiquement pour la culture de la pomme de terre (voir SI OEPP 2005/034). Plus tard en 2003, la maladie a également été détectée dans des cultures de pommes de terre, dans deux provinces d'Anatolie centrale (Niğde et Nevşehir) où les pommes de terre sont cultivées à des fins commerciales. Les cultivars 'Agria', 'Donella', 'Granola', 'Marfona' et 'Russet Burbank' étaient très peu affectés (moins de 1% des plantes).

En 2006, *S. endobioticum* a été trouvé sur des pommes de terre de consommation dans les provinces suivantes des régions d'Anatolie centrale et de la Mer Noire : 169 champs en Nevşehir, 68 champs en Niğde, 1 champ en Kayseri (pour l'Anatolie centrale), et 8 champs en Ordu et 5 champs en Trabzon (pour la région de la Mer Noire). Des mesures phytosanitaires ont été appliquées contre la maladie, selon la Directive 69/464/EC de la Commission Européenne.

La situation de *Synchytrium endobioticum* en Turquie peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2003, trouvé sur des pommes de terre de consommation dans les régions de la Mer Noire (Ordu, Trabzon) et d'Anatolie centrale (Nevşehir, Niğde, Kayseri), sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de Turquie, 2007-07.

UE (1969) Directive 69/464/CEE du 8 décembre 1969 concernant la lutte contre la galle verruqueuse. *Official Journal of the European Communities* L 323, 1-2.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : SYNCEN, TR

2007/094 Etude des plantes hôtes de *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*

En Amérique du Nord, le noyer cendré (*Juglans cinerea*) est très affecté par le champignon *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum* (Liste A1 de l'OEPP). Jusqu'à présent, *J. cinerea* est la seule espèce pour laquelle une mortalité a été signalée, bien que des infections naturelles aient également été observées sur le noyer cordiforme (*J. ailantifolia* var. *cordiformis*). Aux Etats-Unis, une étude a été menée afin de déterminer la susceptibilité des espèces et des hybrides du genre *Juglans* et d'autres feuillus à *S. clavigignenti-juglandacearum* pour identifier les plantes hôtes potentielles en forêts et pépinières. Des inoculations artificielles ont indiqué que, même si *S. clavigignenti-juglandacearum* ne provoque pas la formation de chancres létaux, il peut coloniser et se développer sur *Carya cordiformis*, *C. illinoensis*, *C. ovata*, *Prunus serotina*, *Quercus alba*, *Q. macrocarpa*, *Q. rubra*, *Q. velutina*, *Castanea dentata*, *C. mollissima*, *Corylus americana* et *C. cornuta*. Plusieurs cultivars commerciaux de *Juglans regia* ont montré une susceptibilité modérée à élevée à *S. clavigignenti-juglandacearum*. Bien que *J. cinerea* soit la seule espèce à pouvoir être tuée par le champignon, cette étude suggère que d'autres feuillus, dont *J. regia* (cultivé dans la région OEPP), peuvent également être infectés. Cependant, cette étude basée sur des inoculations artificielles doit être confirmée par des essais et des observations sur le terrain.

Source: Ostry ME, Moore M (2007) Natural and experimental host range of *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*. *Plant Disease* 91(5), 581-584.

Mots clés supplémentaires : plantes hôtes

Codes informatiques : SIROCJ

2007/095 *Phytophthora ramorum* en Norvège

En Norvège, *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été isolé en novembre 2002 sur un *Rhododendron catawbiense* portant des branches mortes dans une pépinière à Bergen. Après cette première détection, une prospection officielle a été lancée en 2003 sur des plantes ornementales variées. Sur les 21 échantillons collectés sur 10 sites, 2 échantillons étaient infectés par *P. ramorum*. Ces échantillons infectés ont été collectés sur des rhododendrons importés (voir SI OEPP 2003/133). En 2004, 133 échantillons issus de 53 sites ont été testés et *P. ramorum* a été trouvé sur 29 sites. Il a été détecté sur 57 échantillons de rhododendron, 1 de *Pieris japonica* et 1 de *Kalmia*. En 2005, au début de l'année, 142 échantillons ont été testés (dont des plantes de 45 lots d'importation) et 19 étaient positifs (dont 6 de 5 lots importés). En complément, 370 échantillons de 74 pépinières et jardinerie ont été analysés et 97 échantillons de 43 sites étaient positifs (tous correspondaient à des rhododendrons). 10 de ces 43 sites positifs l'étaient déjà en 2004. En 2005, *P. ramorum* a aussi été détecté sur des arbustes de *Viburnum fragans* et de rhododendron dans un jardin privé de Bergen, et également sur des rhododendrons dans 4 jardins publics à Bergen et 2 à Stavanger. Il faut noter que la production de rhododendrons est limitée dans les pépinières norvégiennes et que la plupart des plantes sont importées d'autres pays européens (de mars à mai). Il est néanmoins difficile de déterminer si ces signalements répétés sont le résultat de re-introductions ou d'échecs d'éradication d'une année sur l'autre.

La situation de *Phytophthora ramorum* en Norvège peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé dans des pépinières, principalement sur rhododendrons, quelques signalements isolés dans les jardins, en cours d'éradication.**

Source: Herrero ML, Toppe B, Klemsdal SS, Stensvand A (2006) First report of *Phytophthora ramorum* in ornamental plants in Norvège. *Plant Disease* **90**(11), p 1458.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques :PHYTFR, NO

2007/096 *Phytophthora foliorum* une nouvelle espèce causant un dépérissement foliaire de l'azalée

Lors de prospections menées pour *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) sur des plantes de pépinières en Californie et au Tennessee (US), une nouvelle espèce de *Phytophthora* a été trouvée sur des azalées hybrides à feuillage persistant. Cette nouvelle espèce a été décrite et nommée *Phytophthora foliorum* sp. nov. *P. foliorum* est morphologiquement différente de *P. ramorum*, *P. lateralis* et *P. hibernalis*. Cependant, cette espèce donne de faux résultats positifs dans les tests PCR (avec les amorces visant la région ITS) utilisés pour rechercher la présence *P. ramorum* dans une plante. Pour l'instant, aucune mortalité significative des azalées attribuée à *P. foliorum* n'a été observée, cet agent pathogène semble uniquement causer des symptômes de taches foliaires. Des études plus poussées sont nécessaires pour déterminer son origine, ses plantes hôtes, son impact potentiel et ses capacités d'établissement dans les écosystèmes naturels.

Source: Donahoo R, Blomquist CL, Thomas SL, Moulton JK, Cooke DEL, Lamour KH (2006) *Phytophthora foliorum* sp. nov., a new espèce causing leaf blight of azalea. *Mycological Research* **110**(11), 1309-1322.

Mots clés supplémentaires : nouvel organisme nuisible

Codes informatiques : PHYTSP, US

2007/097 Premier signalement du *Chrysanthemum stem necrosis virus* au Japon

Au Japon, le chrysanthème pour la production de fleurs coupées (*Dendranthema grandiflorum*) est la culture ornementale la plus importante, cultivée sur plus de 6,000 ha. En août 2006, des stries nécrotiques sur les tiges, des déformations de feuilles, des plages et des anneaux chlorotiques et nécrotiques sur les feuilles ont été observées sur *D. grandiflorum* cvs 'Jimba' et 'Seinotama'. La maladie a été observée dans les locaux d'un producteur dans la préfecture d'Hiroshima (Honshu) et son incidence atteignait 70% (environ 30 000 plantes couvrant 1 000 m² de serres). *Frankliniella occidentalis* (Thysanoptera: Thripidae - Liste A2 de l'OEPP) était la principale espèce de thrips trouvée en association avec les plantes malades, suivie par *F. intosa*. Des tests au laboratoire (sérologie, PCR) et des tests de pathogénicité ont confirmé la présence de *Chrysanthemum stem necrosis virus* (*Tospovirus*, CSNV - Liste A2 de l'OEPP) dans les chrysanthèmes symptomatiques. Ceci est le premier signalement du CSNV au Japon.

La situation du *Chrysanthemum stem necrosis virus* au Japon peut être décrite ainsi: **Présent, premier signalement en 2007 dans un site de production dans la préfecture d'Hiroshima (Honshu).**

Source: Matsuura S, Kubota K, Okuda M (2007) First report of *Chrysanthemum stem necrosis virus* on chrysanthemums in Japon. *Plant Disease* 91(4), p 468.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CSNV00, JP

2007/098 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé les notifications de non-conformité envoyées par Israël pour l'année 2006 et les notifications envoyées par les pays membres de l'UE (via Europhyt), par l'Algérie, la Bulgarie et la Suisse pour l'année 2007. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles réglementés. Les autres notifications de non-conformité dues à des marchandises interdites, des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications.

Interceptions de 2006 (Israël: mai à décembre)

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Alternaria porri</i>	<i>Scabiosa</i>	Semences	Italie	Israël	1
Anthocoridae	<i>Cyperus</i> (tiges séchées)	Produits stockés	Kenya	Israël	1
Anthocoridae, Cryptophagidae, <i>Cryptolestes</i> , <i>Monomorium</i>	Fougères (feuilles séchées)	Produits stockés	Chine	Israël	2
<i>Anthriscus caucalis</i>	<i>Festuca</i>	Semences	USA	Israël	1
	<i>Lolium</i>	Semences	USA	Israël	1
	<i>Petroselinum</i>	Semences	Italie	Israël	2

OEPP Service d'Information – Ravageurs & Maladies

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Aphelenchoides fragariae</i>	<i>Zantedeschia</i>	Veg. pour plantation (tubercules)	Pays-Bas	Israël	1
<i>Aphelenchoides ritzemabosi</i>	<i>Oxalis</i>	Veg. pour plantation (bulbes)	Pays-Bas	Israël	1
Carnation mottle virus	<i>Dianthus</i>	Boutures	Italie	Israël	1
	<i>Dianthus</i>	Boutures	Espagne	Israël	1
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Allium schoenoprasum</i>	Semences	République Tchèque	Israël	1
	<i>Allium schoenoprasum</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
	<i>Lepidium sativum</i>	Semences	Royaume-Uni	Israël	1
<i>Cirsium vulgare</i>	<i>Anethum graveolens</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Petroselinum crispum</i>	Semences	Italie	Israël	1
<i>Claviceps purpurea</i>	<i>Lolium</i>	Semences	USA	Israël	1
	<i>Secale cereale</i>	Produits stockés	Allemagne	Israël	1
<i>Cuscuta</i>	<i>Medicago sativa</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Origanum majorana</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	Italie	Israël	1
<i>Cuscuta, Fallopia convolvulus</i>	<i>Beta vulgaris</i>	Semences	Italie	Israël	1
<i>Cyperus rotundus, Cuscuta</i>	<i>Origanum majorana</i>	Semences	Union Européenne	Israël	1
<i>Dichromothrips corbettii</i>	<i>Dendrobium</i>	Cultures de tissus	Thaïlande	Israël	1
<i>Drechslera</i>	<i>Lolium</i>	Semences	USA	Israël	1
<i>Drechslera dematioidea</i>	<i>Lolium</i>	Semences	USA	Israël	1
<i>Dysmicoccus brevipes</i>	<i>Ananas comosus</i>	Fruits	Kenya	Israël	1
<i>Enicmus rugosus</i>	<i>Triticum aestivum</i>	Produits stockés	Russie	Israël	1
<i>Erwinia chrysanthemi, E. carotovora, E. herbicola, Aspergillus niger, Pantoea ananas, Scytalidium lignicola, Thielaviopsis basicola</i>	<i>Dracaena sanderiana</i>	Veg. pour plantation	Taiwan	Israël	4
<i>Fallopia convolvulus</i>	<i>Beta vulgaris</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Beta vulgaris</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	2
	<i>Cichorium</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Coriandrum sativum</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
	<i>Coriandrum sativum</i>	Semences	Royaume-Uni	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	Royaume-Uni	Israël	1
	<i>Sanguisorba minor</i>	Semences	Union Européenne	Israël	1
	<i>Spinacia oleracea</i>	Semences	Union Européenne	Israël	1
	<i>Spinacia oleracea</i>	Semences	USA	Israël	2

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Fusarium oxysporum</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
<i>Galium mollugo, Rumex acetosella</i>	<i>Thymus vulgaris</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
<i>Gloeotinia</i>	<i>Lolium</i>	Semences	USA	Israël	1
<i>Heterococcus</i>	<i>Bambusa</i>	Veg. pour plantation	France	Israël	1
<i>Heterodera</i>	<i>Gloxinia</i>	Veg. pour plantation (tubercules)	Pays-Bas	Israël	1
<i>Hirschmanniella oryzae</i>	<i>Cryptocoryne</i>	Plantes aquatiques	Pays-Bas	Israël	1
<i>Illinoia lambersi</i>	<i>Rhododendron (Azalea)</i>	Veg. pour plantation	Royaume-Uni	Israël	1
<i>Lamellaxis clavulinus, Succinea putris</i>	<i>Hydrangea</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Israël	1
<i>Meloidogyne hapla</i>	<i>Astrantia</i>	Veg. pour plantation (rhizomes)	Pays-Bas	Israël	1
<i>Odontothrips meliloti</i>	<i>Cydonia</i>	Fruits	Turquie	Israël	1
<i>Parthenothrips dracaenae</i>	<i>Anthurium</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Israël	1
<i>Phacidiopycnis pyri</i>	<i>Pyrus</i>	Fruits	USA	Israël	5
<i>Phoma, Alternaria, bacteria</i>	<i>Capsicum annuum</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
<i>Planococcus citri</i>	Cactaceae	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Israël	1
<i>Polygonum persicaria</i>	<i>Daucus carota</i>	Semences	France	Israël	1
	<i>Daucus carota</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	2
	<i>Petroselinum</i>	Semences	Italie	Israël	3
	<i>Trifolium</i>	Semences	Italie	Israël	1
<i>Pseudococcus maritimus</i>	<i>Malus</i>	Fruits	USA	Israël	1
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>psi</i>	<i>Pisum sativum</i>	Semences	Hongrie	Israël	1
	<i>Pisum sativum</i>	Semences	Nouvelle-Zélande	Israël	1
<i>Quadraspidiotus perniciosus</i>	<i>Cydonia</i>	Fruits	Turquie	Israël	2
	<i>Malus</i>	Fruits	Italie	Israël	2
<i>Rumex obtusifolius</i>	<i>Coriandrum sativum</i>	Semences	USA	Israël	2
<i>Sclerotinia minor</i>	<i>Nasturtium</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>	<i>Anemone</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
	<i>Anthriscus</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>capitata</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>	<i>Brassica rapa</i>	Semences	USA	Israël	1
	<i>Calendula officinalis</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>S. sclerotiorum</i> (cont.)	<i>Petroselinum</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	USA	Israël	2
<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> , <i>Matricaria inodora</i>	<i>Petroselinum</i>	Semences	Danemark	Israël	2
<i>Sida spinosa</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
Thripidae	<i>Nemesia</i>	Boutures	Allemagne	Israël	1
Non spécifié weed Semences	<i>Cocos nucifera</i> (fibres)	Milieu de culture	Inde	Israël	3
	<i>Cocos nucifera</i> (fibres)	Milieu de culture	Sri Lanka	Israël	6
<i>Xanthomonas campestris</i>	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>botrytis</i>	Semences	France	Israël	1

- Bois**

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Anthocoridae, Anthribidae, Crematogaster, Cryptomorpha, Cryptolestes, Cryptophagidae, Cryptophagus, Cucujidae, Curculionidae, Enicmus, Formicidae, Holoparamesus, Lasioderma, Paramesoma	<i>Bambusa</i> (cannes)	Bois	Chine	Israël	8
<i>Camponotus fallax</i> , <i>Dolichoderus quadripunctatus</i> , <i>Ips laricis</i> , <i>Globicornis</i> , <i>Lasius brunneus</i> , <i>Leipus</i> , <i>Melandria</i> , <i>Orthotomicus erosus</i> , <i>Pityogenes calcaratus</i> , <i>Tomicus minor</i> , <i>Uleiota planata</i>	Non spécifié	Bois et écorce	Ukraine	Israël	8
Cecidomyiidae, Lonchaeidae, Phoridae, Porricondylinae, Scatopsidae	Non spécifié	Bois de calage	France	Israël	1
<i>Chymomyza</i>	Pinaceae	Bois de calage	Inconnu	Israël	1
<i>Crypturgus</i> , <i>Ips proximus</i> , <i>Orthotomicus erosus</i> , <i>Ips vorontzowi</i> , <i>Orthotomicus</i> , <i>Xyloterus lineatus</i>	Non spécifié	Bois et écorce	Russie	Israël	5
<i>Dinoderus</i>	Non spécifié	Bois et écorce	Allemagne	Israël	1
<i>Dryocoetes autographus</i> , <i>D. baicalicus</i> , <i>Hylurgops palliatus</i> , <i>Ips typographus</i> , <i>Lymantria coryli</i> , <i>Myrmica</i> , <i>Pityogenes chalcographus</i> , <i>Scolytidae</i> , <i>Silvanus</i> , <i>Thamnurgus characiae</i> , <i>Quedius</i> , <i>Xantholinus</i>	Non spécifié	Bois et écorce	Roumanie	Israël	2
<i>Hylastes ater</i> , <i>Orthotomicus</i> , <i>Orthopterus</i>	Non spécifié	Bois et écorce	Estonie, Ukraine	Israël	2
<i>Ips acuminatus</i>	Pinaceae	Bois de calage	Russie	Israël	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Ips sexdentatus</i> , <i>Ips</i> , <i>Pityogenes calcaratus</i> , <i>Pityogenes</i> , <i>Rhagium inquisitor</i> , <i>Scolytidae</i> , <i>Tetropium castaneum</i>	Non spécifié	Bois de calage	Inconnu	Israël	6
Isoptera	Traverses	Bois	USA	Israël	1
<i>Lasius niger</i>	Traverses	Bois	Lettonie	Israël	1
	Traverses	Bois	Ukraine	Israël	1
<i>Lyctocoris campestris</i>	<i>Styrax</i>	Bois et écorce	Ukraine	Israël	1
<i>Potosia</i>	<i>Bambusa</i> (cannes)	Bois	Indonésie	Israël	1
Semences d'adventices non spécifiées	Traverses	Bois	Pays-Bas	Israël	1
	Traverses	Bois	Roumanie	Israël	1

Interceptions de 2007

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Acari</i>	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Equateur	Espagne	1
<i>Bemisia afer</i>	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
<i>Bemisia tabaci</i>	<i>Aster</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Aster</i> , <i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Fleurs coupées	Espagne (Canaries)	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	4
	<i>Colocasia esculenta</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia esculenta</i> , <i>Momordica charantia</i> , <i>Solanum melongena</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia esculenta</i> , <i>Solanum melongena</i> , <i>Momordica</i> , <i>Mangifera indica</i> , <i>Citrus aurantiifolia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia</i> , <i>Citrus</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Corchorus</i>	Légumes (Feuilles)	Sierra Leone	Royaume-Uni	1
	<i>Crossandra</i>	Fleurs coupées	Brésil	Pays-Bas	1
	<i>Dahlia</i>	Boutures	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Duranta</i>	Boutures	Israël	Royaume-Uni	1
	<i>Eryngium</i>	Boutures	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Eustoma grandiflorum</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Hibiscus moscheutos</i>	Boutures	USA	Royaume-Uni	1
	<i>Hibiscus rosa-sinensis</i>	Veg. pour plantation	Israël	Suède	1
	<i>Lantana</i>	Veg. pour plantation	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Lippia citrodora</i>	Boutures	Israël	Royaume-Uni	1
<i>Nomaphila</i>	Plantes d'aquarium	Thaïlande	Pays-Bas	1	
<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Israël	France	1	
<i>Ocimum canum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1	
<i>Piper sarmentosum</i>	Légumes	Thaïlande	Irlande	3	

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>B. tabaci</i> (cont.)	<i>Psidium guajava</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	3
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Salvia officinalis</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Finlande	2
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	2
	<i>Spiraea</i>	Boutures	Costa Rica	Pays-Bas	1
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	3
	Non spécifié	Herbes	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Bemisia tabaci</i> , <i>Liriomyza</i> , <i>Thripidae</i> , <i>Helicoverpa</i> <i>armigera</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Bemisia tabaci</i> , <i>Thripidae</i>	<i>Colocasia esculenta</i> , <i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Corchorus olitorius</i> , <i>Solanum gilo</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Autriche	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Chine	Slovénie	1
<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>sepedonicus</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Estonie	Lituanie	1
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Allemagne	Lituanie	1
<i>Cnidocampa flavescens</i>	<i>Acer palmatum</i>	Veg. pour plantation	Chine	Royaume-Uni	1
<i>Cydia molesta</i>	<i>Prunus persica</i>	Fruits	Argentine	Espagne	1
<i>Dialeuropora decempuncta</i>	<i>Piper betle</i> , <i>Citrus hystrix</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Diaphania</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rép. Dominicaine	Royaume-Uni	1
<i>Diaphania indica</i>	<i>Momordica</i>	Légumes	Inde	Allemagne	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	2
<i>Drepanococcus chiton</i>	<i>Psidium guajava</i>	Fruits	Pakistan	Royaume-Uni	1
<i>Frankliniella schultzei</i>	<i>Momordica balsamina</i>	Légumes	Rép. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Globodera pallida</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Allemagne	Lituanie	2
<i>Guignardia</i>	<i>Citrus maxima</i>	Fruits	Chine	Pays-Bas	3
<i>Guignardia citricarpa</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Citrus</i>	Fruits	Chine	Pays-Bas	4
	<i>Citrus maxima</i>	Fruits	Chine	Pays-Bas	10
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Argentine	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Brésil	Belgique	17
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Brésil	Pays-Bas	15
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Brésil	Espagne	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Cuba	Pays-Bas	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	3

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Helicotylenchus dihystra</i>	<i>Anthurium, Philodendron mamei, Alocasia, Tacca integrifolia</i>	Veg. pour plantation	USA	Royaume-Uni	1
<i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Capsicum annuum</i>	Légumes	Sénégal	Espagne	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Boutures	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Veg. pour plantation	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	7
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	7
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Eustoma grandiflorum</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	5
	<i>Phaseolus</i>	Légumes	Inde	Pays-Bas	1
	<i>Pisum</i>	Légumes	Kenya	Irlande	1
	<i>Pisum</i>	Légumes	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Chine	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	16
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	6
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	37
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Afrique du Sud	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Tanzanie	Pays-Bas	7
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	2
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zambia	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Rosa, Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	2
<i>Helicoverpa armigera, Liriomyza</i>	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Israël	Royaume-Uni	1
<i>Hirschmanniella</i>	<i>Vallisneria</i>	Plantes d'aquarium	Singapour	Pologne	2
<i>Lepidoptera</i>	<i>Gleditsia triacanthos</i>	Veg. pour plantation	Israël	Royaume-Uni	1
<i>Leptinotarsa decemlineata</i>	<i>Lactuca sativa</i>	Légumes	France	Royaume-Uni	2
<i>Leucinodes orbonalis</i>	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	République Tchèque	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	Allemagne	2
	<i>Solanum melongena, Mangifera indica, Psidium guajava</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Leucinodes orbonalis, Thripidae</i>	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
<i>Liriomyza</i>	<i>Apium graveolens, Ocimum</i>	Légumes	Thaïlande	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	République Tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Suède	2
<i>Liriomyza huidobrensis</i>	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Equateur	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Légumes	Kenya*	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>L. huidobrensis</i> (cont.)	<i>Eustoma grandiflorum</i>	Fleurs coupées	Kenya*	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Fleurs coupées	Kenya*	Pays-Bas	2
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Kenya*	Irlande	2
	<i>Ranunculus</i>	Fleurs coupées	Israël	Royaume-Uni	1
<i>Liriomyza sativae</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Suède	1
<i>Liriomyza sativae</i> , <i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Ocimum basilicum</i> , <i>Solanum melongena</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Czechia	1
<i>Liriomyza trifolii</i>	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Israël	Czechia	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Veg. pour plantation	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
<i>Opogona sacchari</i>	<i>Dracaena</i>	Veg. pour plantation	Croatie*	Slovénie	1
	<i>Sansevieria</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Allemagne	1
<i>Parlatoria ziziphi</i> , <i>Parlatoria</i>	<i>Citrus hystrix</i>	Feuilles	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Pepino mosaic virus</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Chili	Royaume-Uni	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Maroc*	Royaume-Uni	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Pays-Bas	Royaume-Uni	2
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne	Royaume-Uni	3
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne (Canaries)	Royaume-Uni	6
<i>Phytophthora ramorum</i>	<i>Rhododendron</i>	Veg. pour plantation	France	Royaume-Uni	2
	<i>Rhododendron impeditum</i>	Veg. pour plantation	France	Royaume-Uni	1
	<i>Viburnum tinus</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
<i>Plum pox virus</i>	<i>Prunus armeniaca</i> , <i>Prunus persica</i>	Veg. pour plantation	Serbie	Hongrie	1
	<i>Prunus persica</i>	Veg. pour plantation	Croatia	Slovénie	1
	<i>Prunus persica</i> , <i>Prunus domestica</i>	Veg. pour plantation	Serbie	Bulgarie	1
<i>Potato spindle tuber viroid</i>	<i>Brugmansia</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum jasminoides</i>	Veg. pour plantation	Belgique	Royaume-Uni	1
<i>Radopholus similis</i>	<i>Anubias</i>	Plantes d'aquarium	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Ralstonia solanacearum</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Egypte	Slovénie	2
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	France	Irlande	2
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	France	Royaume-Uni	1
<i>Scirtothrips dorsalis</i>	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya*	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Sphaceloma</i>	<i>Euonymus</i>	Vég. pour plantation	Brésil	Royaume-Uni	1
<i>Spodoptera</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Suède	1
<i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (Feuilles)	Espagne (Canaries)	Royaume-Uni	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Tanzanie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	12
<i>Spodoptera litura</i>	<i>Apium</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Asparagus officinalis</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera litura, Leucinodes orbonalis</i>	<i>Solanum melongena, Asparagus</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera, Heliothis, Formicidae</i>	<i>Capsicum, Cucurbita, Luffa, Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Allemagne	1
<i>Thripidae</i>	<i>Citrus aurantiifolia, Solanum melongena, Momordica charantia</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus hystrix, Momordica charantia, Solanum melongena</i>	Feuilles	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica, Solanum melongena, Momordica, Citrus,</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus, Solanum melongena</i>	Fruits	Pakistan	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica charantia, Solanum melongena</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum gilo</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	3
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	10
	<i>Thripidae, Diaphania indica</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni
<i>Thrips</i>	<i>Momordica</i>	Légumes	Inde	Allemagne	1
<i>Thrips palmi</i>	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Belgique	1
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Finlande	4
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	5
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	3
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>T. palmi</i> (cont.)	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	2
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i> , <i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i> , <i>Solanum melongena</i> , <i>Citrus</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (Feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Malaisie	Autriche	1
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Singapour	Autriche	1
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Autriche	8
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Solanaceae</i>	Légumes	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Solanum</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	2
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	5
	<i>Thrips palmi</i> (suspect), <i>Diaphania indica</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni
<i>Thrips palmi</i> , <i>Bactrocera</i> <i>cucurbitae</i> , <i>Scirtothrips</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Thrips palmi</i> , <i>Diaphania</i> <i>indica</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	2
<i>Thrips tabaci</i>	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Israël	Bulgarie	1
	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Fleurs coupées	Turquie	Royaume-Uni	1
<i>Thysanoptera</i>	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Fleurs coupées	Colombie	Allemagne	1
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	4
<i>Tomato spotted wilt virus</i> , <i>Frankliniella occidentalis</i>	<i>Primula vulgaris</i>	Boutures	(Danemark)	Finlande	1
<i>Xanthomonas</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus aurantiifolia</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>citri</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus aurantiifolia</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	3
	<i>Citrus aurantiifolia</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	2
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>poinsetticola</i>	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas*	Royaume-Uni	1

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anastrepha obliqua</i>	<i>Mangifera indica</i>	Rép. Dominicaine	Royaume-Uni	1
<i>Bactrocera</i>	<i>Averrhoa carambola</i>	Malaisie	Pays-Bas	1
<i>Bactrocera cucurbitae</i>	<i>Citrullus lanatus</i>	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Bactrocera zonata</i>	<i>Psidium guajava</i>	Pakistan	Royaume-Uni	1
<i>Tephritidae non-européen</i>	<i>Capsicum annuum</i>	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Capsicum annuum</i> , <i>Ocimum basilicum</i>	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Dendrobium</i>	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Thaïlande	Allemagne	1
	<i>Psidium guajava</i>	Pakistan	Royaume-Uni	2

• Bois

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Bostrichidae	Non spécifié	Bois et écorce	Inde	Allemagne	1
Cerambycidae	Non spécifié	Bois et écorce	Cameroun	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
Trous de vers > 3 mm	<i>Larix</i>	Bois et écorce	Russie	Finlande	11
	Non spécifié	Bois de calage	Russie	Finlande	1
Nematoda	<i>Conifères</i>	Bois de calage	USA	Danemark	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Canada	Danemark	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Finlande	1
Scolytidae	<i>Populus</i>	Bois et écorce	Russie	Chypre	1
<i>Sinoxylon</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Australie	Pologne	1
<i>Sinoxylon anale</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1

• Bonsaïs

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Criconemoides, Trichodorus, Longidoridae</i>	<i>Camellia sasanqua</i>	Japon	Belgique	1
<i>Helicotylenchus</i>	<i>Acer palmatum</i>	Japon	Belgique	1
<i>Heteroderidae</i>	<i>Pinus pentaphylla</i>	Japon	Allemagne	1
<i>Pratylenchus</i>	<i>Acer palmatum</i>	Japon	Belgique	2
	<i>Juniperus chinensis</i>	Japon	Allemagne	1
	<i>Juniperus chinensis</i>	Japon	Belgique	1
<i>Pratylenchus loosi, Phytonemus pallidus subsp. pallidus, Agistemus</i>	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Royaume-Uni	1
<i>Pratylenchus, Criconemoides</i>	<i>Camellia sasanqua</i>	Japon	Belgique	1
<i>Pratylenchus, Helicotylenchus</i>	<i>Juniperus chinensis</i>	Japon	Allemagne	1
<i>Pratylenchus, Longidoridae</i>	<i>Acer palmatum</i>	Japon	Belgique	1
<i>Rhizoecus hibisci</i>	<i>Serissa</i>	Chine	Pays-Bas	1
	<i>Zelkova</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Tylenchorhynchus</i>	<i>Rhododendron indicum</i>	Japon	Allemagne	1
<i>Xiphinema americanum</i>	<i>Acer, Enkianthus, Ilex crenata, Taxus</i>	Japon	Pays-Bas	1
<i>Xiphinema incognitum, Paratrichodrus</i>	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Royaume-Uni	1
<i>Xiphinema, Trichodorus, Criconemoides, Heterodera</i>	<i>Pinus pentaphylla</i>	Japon	Belgique	1
<i>Xiphinema, Tylenchorhynchus, Pratylenchus, Trichodorus, Criconemoides, Longidoridae</i>	<i>Ilex crenata</i>	Japon	Belgique	1

Source: Secrétariat de l'OEPP, 2007-07.

2007/099 *Brunnera macrophylla*, une plante exotique nouvelle dans la flore italienne

Brunnera macrophylla (Borraginaceae) est une plante pérenne originaire du Caucase et ressemblant au *Mysosotis*. Elle pousse dans les endroits humides et ombragés, sur des sols peu acides, frais et profonds. L'espèce est observée en République Tchèque et au Royaume-Uni (Flore Européenne). Durant le printemps 2005, elle a été trouvée dans un bas-côté de route humide au sein du Parc National de Toscane, plus précisément à Badia Prataglia (Province d'Arezzo), à une altitude de 830 m. Cette plante a également été trouvée dans cinq endroits autour de maisons, en bordure de routes et sur des terrains perturbés, mais aucune colonisation n'a été observée sur des habitats en friche.

On suppose que *B. macrophylla* a été volontairement introduite en Toscane à des fins ornementales dans les années 1950. Elle se reproduit grâce à des rhizomes qui peuvent aussi être disséminés par des sangliers sauvages.

Dans le Global Compendium of Weeds, l'espèce est uniquement indiquée comme 'naturalisée' et 'exotique temporaire' sur ses lieux d'introduction. Aucun comportement invasif n'a été noté. Considérant que cette espèce occupe des territoires de plus en plus grands, elle sera surveillée à l'intérieur du Parc National afin d'éviter tout envahissement.

Source: Frignani F, Landi M, Zoccola A, Selvi F (2006) [On the presence of *Brunnera macrophylla* (Borraginaceae) in Tuscany, an alien espèce new for the Italian flora]. (in Italian) *Informatore botanico italiano* **38**, 563-567

A Global Compendium de Weeds. http://www.hear.org/gcw/alpha_select_gcw.htm

Tutin TG, HeyBois VH, Burges NA, Moore DM, Valentine DH, Walters SM et Webb DA (1964/80) *Flora Europaea*, Vol 1-5. Cambridge University Press, Cambridge.

Mots clés supplémentaires : plante exotique, nouveau signalement

Codes informatiques : BRRMA, IT

2007/100 Bioénergie et plantes envahissantes en Italie

La consommation d'énergie grandissante des pays industrialisés, les instabilités politiques et économiques affectant l'approvisionnement global en énergie et la pollution issue de l'utilisation de combustibles non renouvelables ont conduit au développement d'énergies renouvelables, consistant en la culture d'espèces agro-forestières pour la production d'énergie. Beaucoup des caractéristiques de ces plantes bioénergétiques coïncident avec celles de plantes envahissantes : reproduction efficace, courtes périodes de régénération, fort potentiel de dispersion, persistance des semences, etc. En conséquence, les espèces exotiques destinées à être cultivées pour produire de la bioénergie doivent être choisies avec soin.

Miscanthus sinensis (Poaceae) et l'hybride *Miscanthus x giganteus* (Poaceae) sont des plantes candidates à être cultivées pour la bioénergie en Italie. La première espèce est considérée comme envahissante dans beaucoup de pays et la seconde est une espèce allopolyploïde qui se reproduit très efficacement par voie végétative, dont on suppose qu'elle a un fort potentiel invasif. D'autres espèces comme *Panicum virgatum* (Poaceae), *Crambe abyssinica* (Brassicaceae), *Kochia scoparia* (Brassicaceae) sont aussi proposées comme plantes bioénergétiques alors qu'elles sont susceptibles d'être envahissantes.

Concernant les espèces arbustives proposées comme plantes bioénergétiques, *Robinia pseudacacia* (Fabaceae) est connu comme plante envahissante et l'utilisation de *Acacia* spp. et *Acacia saligna* (Fabaceae) peut représenter un risque d'invasion.

Dans le but de réduire la dérive possible de plantes exotiques cultivées pour la production de bioénergie vers les écosystèmes naturels, des Analyses de Risque Phytosanitaire réalisées pour chaque espèce candidate sont considérées comme nécessaires. L'Agence Italienne pour la Protection de l'Environnement (Environment Protection Department) est en train d'effectuer des Analyses de Risque Phytosanitaire basées sur la méthodologie Australian Weed Risk Assessment (Pheloung *et al.*, 1999) pour quelques espèces exotiques présentes dans la région du Lazio. Les résultats préliminaires sont présentés ci-dessous :

Espèce	Score de l'analyse de risque	Potentiel invasif connu	Espèce utilisée pour la bioénergie
<i>Aesculus hippocastanum</i> (Hippocastanaceae)	-3: Accepté	Non	Non
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae)	16: Rejeté	Oui	Oui
<i>Carpobrotus edulis</i> (Aizoaceae)	11: Rejeté	Oui, localement	Non
<i>Robinia pseudacacia</i> (Fabaceae)	15: Rejeté	Oui	Oui
<i>Sorghum halepense</i> (Poaceae)	19: Rejeté	Oui	<i>S. bicolor</i>
<i>Yucca gloriosa</i> (Agavaceae)	-1: Accepté	Non	Non
<i>Zea mays</i> (Poaceae)	3: Accepté	Non	Non
<i>Helianthus tuberosus</i> (Asteraceae)	12: Rejeté	Oui	Oui

Source: Crosti R, Forconi V (2007) [Expansion of biomass cultures on the Italian territory: Unconquered factors related to the introduction of alien species potentially invasive. In Proceedings of the Conference on Cultivations for bioenergy production and environment: Sustainability, diversity and conservation of the territory". Agency for the protection of environment and for technical services]. (in Italian) Roma. 117 pp. http://www.apat.gov.it/site/contentfiles/00145000/145067_Atti_del_convegno_Colture_a_scopo_energetico_e_ambiente.pdf

Pheloung PC, Williams PA, Halloy SR (1999) A weed risk assessment model for use as a biosecurity tool evaluating plant introductions. *Journal de Environmental Management* **57**, 239-251.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, bioénergie

Codes informatiques : AECHI, AILAL, CBSED, CRMAB, HELTU, KCHSC, MISSI, PANVI, ROBPS, SORHA, UCCGL, ZEAMX

2007/101 Un nouvel arrêté interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides* en France

Faisant suite à un décret relatif aux espèces animales non domestiques et aux espèces végétales non cultivées modifiant le Code de l'Environnement français publié le 5 janvier 2007 (voir SI OEPP 2007/018), un arrêté interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides* (Onagraceae) a été publié le 2 mai 2007.

Source: Arrêté du 2 mai 2007 interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*. <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVN0753883A>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, législation

Codes informatiques : LUDPE, LUDUR, FR

2007/102 *Ludwigia peploides* et *Eichhornia crassipes* trouvés en Corse (FR)

Le 2007-06-19, le Conservatoire Botanique de Corse (FR) a enregistré deux nouvelles espèces de plantes envahissantes sur son territoire. *Ludwigia peploides* (Onograceae) et *Eichhornia crassipes* (Pontederiaceae) ont été détectées dans une station d'épuration à proximité de l'aéroport de Figari. Les deux espèces aquatiques ont été trouvées dans des bassins de décantation de 1500 m² faisant 1.5 m de profondeur. Ces bassins sont en activité toute l'année, ce qui empêche le dessèchement des plantes. Le bétail boit l'eau de ces bassins et mange des deux espèces, facilitant probablement leur dispersion.

Ludwigia peploides a également été observé jusqu'à 100 m en aval d'un point d'eau où le bétail s'abreuve. Les plantes ont colonisé la prairie en suivant les mouvements des animaux et, selon le propriétaire du bétail, elles seraient présentes sur le site depuis au moins 3 ans. *Ludwigia peploides* se reproduit très efficacement par voie végétative mais beaucoup de graines ont été observées, indiquant que la reproduction sexuée a également lieu. Le Conservatoire Botanique de Corse a parfaitement conscience des risques et un programme d'éradication a été mis en place à la découverte des plantes. Les plantes ont été enlevées et des filtres installés.

Source: Contact: Laetitia Hugo, Conservatoire Botanique de Corse, hugot@fr.oleane.com

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : EICCR, LUDPE, FR

2007/103 Un agent de lutte biologique potentiel pour *Alternanthera philoxeroides*

Alternanthera philoxeroides (Amaranthaceae) ou 'herbe à alligators', est une plante aquatique pérenne originaire d'Amérique du Sud, envahissante dans des systèmes d'eau douce du monde entier. Dans la région OEPP, elle n'est pas largement répandue et est seulement signalée en France et en Italie. Cette plante modifie l'écologie des sites infestés, empêchant la pénétration de la lumière et limitant la croissance de la faune et de la flore immergées. Elle a également été trouvée dans des champs et des pâtures.

Bien que la lutte biologique avec *Agasicles hygrophila* (Coleoptera: Chrysomelidae) et le papillon *Arcola malloi* (Lepidoptera: Pyralidae) fonctionne bien dans les habitats aquatiques, des agents de lutte supplémentaires sont nécessaires pour contrôler la plante lors d'infestations importantes hors de ces habitats. Lors de prospections au Brésil en 1997, le champignon *Nimbya* (= *Alternaria*) *alternantherae* a été découvert et il a été confirmé qu'il était fortement nuisible à *A. philoxeroides*. Des études ont été menées pour déterminer le potentiel de ce champignon comme agent de lutte biologique. Plusieurs isolats du Brésil, des USA et de Porto Rico ont été comparés sans que des différences soient observées (bien que l'isolat brésilien nécessite moins de rosée). Les conidies se sont révélées plus efficaces qu'une suspension de mycélium, et des concentrations de 1x10⁵ et 1x10⁶ conidies par ml d'inoculum, respectivement dans les expérimentations en serre et au champ, ont donné de bons niveaux de contrôle de la plante. Dans une étude sur ses plantes hôtes, *Nimbya alternantherae* a infecté cinq autres espèces (parmi 42 appartenant à 23 familles). Ces cinq espèces sont *Celosia cristata* et *C. plumosa* (Amaranthaceae), *Beta vulgaris* (betterave) et *Spinacia oleracea* (épinard) (Chenopodiaceae), et *Portulacca halimoides* (Portulacaceae). Dès lors, si un mycoherbicide commercial est développé à partir de *N. alternantherae*, et si des études supplémentaires confirment sa pathogénicité sur des plantes cultivées comme les celosia (par ex. une espèce importante pour l'industrie des fleurs coupées en Floride), les épinards et les betteraves, il sera nécessaire d'indiquer clairement sur l'étiquette que le produit ne doit pas être pulvérisé sur ces

cultures. *N. alternantherae* a le potentiel d'être un mycoherbicide efficace pour *A. philoxeroides*.

Source: Pomella AWV, Barreto RW, Charudattan R (2007) *Nimbya alternantherae* a potential biocontrol agent for alligatorweed, *Alternanthera philoxeroides*. *Biocontrol* **52**(2), 271-288.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, lutte biologique

Codes informatiques : ALRPH

2007/104 Eradication de *Pueraria phaseoloides* dans l'île de Santa Cruz (Galapagos)

Les possibilités d'éradication d'une plante introduite dépendent principalement du coût, lui même dépendant entre autres de la biologie, de la facilité de détection et la distribution de la plante. L'expérience acquise lors de tentatives d'éradication précédentes peut permettre d'estimer ces coûts, mais très peu d'informations sont disponibles. C'est pourquoi il semble important d'établir des rapports sur les tactiques et coûts des tentatives d'éradication, afin de contribuer à l'analyse générale des facteurs qui influencent ces coûts et la faisabilité du projet. Les coûts monétaires étant variables, un tel rapport ne devrait pas seulement présenter les coûts en termes monétaires, mais également utiliser des unités plus stables, par exemple en heures-personne, distances de transport, quantités d'herbicide ou autres matériels utilisés.

Pueraria phaseoloides (Fabaceae) est une plante très proche de l'espèce envahissante *P. lobata*. Elle est originaire d'Asie tropicale et est considérée comme une adventice nuisible et de quarantaine par le Global Compendium of Weeds. Elle est couramment cultivée en Equateur comme couvert végétal pour les vergers, plante fourragère et engrais vert. En 1995, un sac de semences de cette plante a été volontairement importé sur l'île de Santa Cruz par un exploitant et semé dans un pré d'une zone agricole. Quelques unes de ces plantes ont fleuri en 1996. La plante a été remarquée par la Station de Recherches Charles Darwin en mars 1996 et après explication du danger potentiel de l'espèce à l'exploitant, il a accepté d'autoriser son éradication. Le projet a été planifié comme suit :

- mars 2006: découverte et consultations initiales
- avril 2006: recherche de l'espèce dans le champ et ses environs, enquêtes réalisées auprès d'exploitants. La plante a été trouvée dans le champ signalé, une application de glyphosate à 41% a été réalisée avec un pulvérisateur à dos.
- avril-mai 1996: réunions d'organisation de l'éradication et agrément de l'autorité régionale.
- printemps 1996, 1997: recherches complètes dans le champ, traitement des plantes trouvées. Dernière plante trouvée en septembre 1997.
- mars 1998, juin 1999, janvier 2001: recherches complètes dans le champ, aucune plante trouvée.

Le coût total de l'éradication a été d'environ 1600 USD (=1200 EUR) sur cinq ans. Environ 80% du coût total correspondait à 108 heures-personne de travail, dont 75% ont été passées à chercher la plante. Il apparaît que la recherche des plantes dans le champ demande toujours une part importante du budget des projets d'éradication. Dans ce cas, l'éradication était particulièrement pertinente, car le lieu d'introduction était bien identifié, restreint à une petite zone et accessible. *Pueraria phaseoloides* est maintenant considéré comme éradiqué de l'île de Santa Cruz.

Source: A Global Compendium of Weeds. http://www.hear.org/gcw/alpha_select_gcw.htm

Tye A (2007) Cost of rapid-response eradication of a recently introduced plant, tropical kudzu (*Pueraria phaseoloides*), from Santa Cruz Island, Galapagos. *Plant Protection Quarterly* **22**(1), 33:34.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, éradication

Codes informatiques : PUEPH,

2007/105 Evaluer les possibilités d'éradication en cas d'incursion d'adventices terrestres

L'éradication, définie ici comme l'élimination de chaque individu d'une espèce d'une zone où une recolonisation est peu probable, est une stratégie employée lorsqu'elle semble possible. Cependant les programmes d'éradication sont généralement très coûteux et avant de s'engager dans une telle stratégie, il est préférable de s'assurer que l'éradication est réalisable. Le but de cette méthode d'évaluation est de déterminer si une incursion d'adventices est plus facile à éradiquer qu'une autre.

Beaucoup de programmes d'éradication ont été menés pour des animaux, très peu pour des plantes car des différences majeures existent :

- certaines plantes développent des stocks semenciers importants et persistants, prolongeant considérablement le programme d'éradication (considéré comme achevé lorsque toutes les plantes et semences viables sont éliminées)
- certaines plantes sont très difficiles à détecter lorsqu'elles sont à un stade végétatif ou sous forme de propagules
- le système d'interférences avec le processus reproductif, qui est efficace contre les insectes (par ex. lâcher de mâles stériles) ne marche pas avec les adventices.

La première étape consiste à déterminer si une adventice est une cible convenable pour l'éradication. L'éradication peut être entreprise quand les questions suivantes ont toutes des réponses positives :

- L'environnement socio-politique convient-il ? Des plantes largement cultivées ne peuvent pas faire l'objet d'une éradication. Plus il y a d'intermédiaires impliqués dans l'éradication, plus le risque d'échec est grand.
- Peut-on empêcher l'immigration ?
- Des mesures de contrôle efficaces sont-elles disponibles pour toutes les situations ? Estimer l'effort (ressources) nécessaires pour réaliser l'éradication complète.
- Une analyse coût-bénéfices privilégie t'elle l'éradication par rapport à d'autres stratégies de gestion ?
- Les ressources sont-elles suffisantes pour financer le programme jusqu'au bout ?

L'évaluation de faisabilité pour l'éradication de l'adventice est réalisée en prenant en compte l'aire d'infestation, les considérations logistiques, la facilité de détection de l'adventice, ses caractéristiques biologiques et l'efficacité des méthodes de lutte.

- Aire d'infestation (A): l'aire de distribution de l'adventice, là où des recherches devront être menées. Sur la base de tentatives d'éradication en Californie, on a montré que l'éradication sur des aires d'infestation de moins de 1 ha était presque toujours possible, qu'environ 30% des infestations entre 1 et 100 ha étaient éradiquées et qu'environ 25% des infestations entre 100 et 1000 ha l'étaient. La relation entre l'aire infestée et l'effort nécessaire pour réussir l'éradication peut varier selon la biologie et l'écologie de l'adventice et le contexte environnemental
- Considération logistiques (L): le nombre d'infestations comme l'accessibilité des infestations sont évalués.

- Facilité de détection de l'adventice (D): la détection des adventices demande souvent beaucoup de travail, elle est lente et coûteuse. Le taux de recherche (heures/ha) dépend à la fois de caractéristiques de l'espèce cible et de l'habitat dans lequel on cherche. La durée du stade visible de la plante dans la végétation envahie est également évaluée (en mois).
Il est aussi critique de détecter et de contrôler la plante avant qu'elle ne se reproduise, la facilité de détection est donc notée en fonction de la visibilité de la plante avant sa reproduction (végétation émergente, points particuliers, etc.)
- Caractéristiques biologiques de l'adventice (B): le fait que l'espèce puisse se reproduire grâce à la fragmentation végétative est pris en compte car certains individus peuvent développer cette capacité à un jeune âge (par ex. *Tradescantia* spp., *Opuntia* spp.). Pour des espèces se reproduisant grâce à des semences ou des propagules végétatives, la durée minimum de la période pré-reproductive et la longévité maximum des semences ou des propagules sont évaluées
- Efficacité des méthodes de lutte (C): le nombre de traitements nécessaires pour éliminer le plus grand nombre de plantes, en prenant en compte toute procédure coûteuse nécessaire et la dissémination (provoquée par l'homme ou non).

Cette évaluation comporte un système de notes permettant de calculer l'effort d'éradication, défini comme la mesure de l'aire d'infestation multipliée par la somme des scores des considérations logistiques, de la facilité de détection, des caractéristiques biologiques de l'adventice, et de l'efficacité des méthodes de lutte ($Ax(L+D+B+C)$). Ce système de notes a été testé pour quelques adventices agricoles. La documentation des programmes d'éradication de plantes envahissantes permettrait un test complémentaire de cette méthode d'évaluation.

Source: Panetta DFD, Timmins SM (2004) Evaluating the feasibility of eradication for terrestrial weed incursions. *Plant Protection Quarterly* 19, 5-11.

2007/106 9^{ème} Conférence de l'EMAPI et 2^{ème} Congrès International du WRA à Perth (AU)

Le 2007-09-17/21, la 9^{ème} conférence internationale sur l'Ecologie et la Gestion des Invasions par les Plantes Exotiques (EMAPI) se tiendra à Perth (Australie).

La conférence traitera de sujets comme :

- les études écologiques, biologiques et biogéographiques sur les plantes envahissantes
- le développement d'activités multidisciplinaires dans le but de prévenir les nouvelles incursions et de gérer les infestations existantes
- la gestion des invasions par les plantes
- la législation appropriée, l'éducation et l'information du public,
- ainsi que de tout autre question pertinente concernant les plantes envahissant les milieux naturels.

Le 2007-09-14/15, le 2^{ème} Congrès International sur les analyses des risques liés aux adventices (Weed Risk Assessment) se tiendra également à Perth. Ce congrès sera l'opportunité pour tous les participants de se rencontrer, d'échanger des idées et d'apprendre comment les analyses de risque concernant les plantes sont faites à travers le monde, sous des systèmes législatifs et politiques différents.

Source: Ecology et Management of Invasive Plants Invasions - 9th International Conference
<http://www.congresswest.com.au/emapi9/program.html>

Mots clés supplémentaires : espèce envahissante exotique, conférence

Codes informatiques : AU